

<u></u>	1	76
 \cup .		<i>1</i> 0

Bilan

Compte de résultat

I - Principes, règles et méthodes comptables

II - Faits caractéristiques de l'exercice

III - Effets des changements liés au climat

IV - Notes sur les états financiers

Bilan

ACTIF

Notes	Mantant	A 1: .		
Partie C-IV	Montant brut	Amortissements et dépréciations	31/12/2021 Montant net	31/12/2020 Montant net
A-1.1				
	9051	7217	1834	658
	_	_	_	-
	1 166	786	380	563
	_	-	_	-
A-1.2				
	561 754	2767	558 987	708271
	575 969	237 328	338 641	588776
	5669	4085	1584	1636
	354645	_	354 645	372815
	_	_	_	26832
A-1.3				20002
	1 507 237	2450	1 504 787	391 505
	25,969	_	25,969	35520
	_	_	_	
	_	_	_	
	421	_	421	422
	3041881	254633	2787248	2126998
A-2				
	59	-	59	29
	5659	754	4905	3016
	561 029	1084	559945	456944
A-3				
	6942	-	6942	10780
	_	-	-	-
	-	-	-	-
A-4	22883	-	22883	2298
	171	-	171	170
	596743	1838		473 237
		-		6374
A-6	7 408	-	7408	461
	0.650.004	256471	3396860	2611220
		7nn4/1	3.3WhXhII	2011220
	3653331	200411	0030000	
	3033331	200471	25969	35 520
	A-1.3 A-2	9051 1166 A-1.2 561754 575969 5669 354645 A-1.3 1507237 25969 421 3041881 A-2 59 5659 5660 561029 A-3 6942 A-4 22883 171 596743 A-5 7299	9051 7217	9051 7217 1834 -

PASSIF

(en milliers d'euros) Not Partie C-	(21/11)/()(11)1	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	85729	93 058
Primes d'émission, de fusion, d'apport	160003	560380
Écarts de réévaluation	21 439	21 439
Réserves		
Réserve légale	9306	9306
Réserves statutaires	_	_
Réserves réglementées	_	_
Autres réserves	_	_
Report à nouveau	235	1 263
Résultat de l'exercice	1 093 151	42992
Situation nette	1369863	728438
Subventions d'investissement	_	_
Provisions réglementées	23509	24 453
Total I A-7	7.1 1393372	752891
Produits des émissions de titres participatifs	-	_
Total I bis	-	_
Provisions pour risques A-7	7.3 7997	6811
Total II	7997	6811
DETTES(1)(2)		
Emprunts obligataires convertibles	_	_
Autres emprunts obligataires	1799688	1 549 357
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽³⁾	7	4362
Emprunts et dettes financières divers	129524	236730
Avances et acomptes reçus sur location	16656	10366
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5364	11 028
Dettes fiscales et sociales	12 171	10991
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	28021	24 164
Autres dettes	4060	4 176
Produits constatés d'avance	_	344
Total III A	-8 1995491	1851518
Total général (I à IV)	3396860	2611 220
(1) Dont à plus d'un an	1509267	1 359 707
(2) Dont à moins d'un an	486224	491 811

Compte de résultat

Total des charges (II + IV + VI + IX + X)		1 449 960 1 093 151	142635 42992
Total des produits (I + III + V)		2543111	185627
Impôts sur les bénéfices (X)	B-9	-49	-361
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		5850	141
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V -VI)	B-8	1059132	-3499
Total VI		1323212	4986
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 570	1777
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 321 221	2673
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		421	536
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Total V		2382344	1487
Reprises sur provisions et transferts de charges		2794	421
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2379530	845
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		20	221
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		39820	46271
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		12123	9917
Total IV	B-7	29360	38044
Intérêts et charges assimilés		28287	34671
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1073	3373
CHARGES FINANCIÈRES		.,	
Total III	B-7	41 483	47961
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		6058	5477
Autres intérêts et produits assimilés		3434	528
De participations		31 991	41 956
PRODUITS FINANCIERS		2. 30.	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		27697	36354
Total II		91 587	99825
Autres charges		4464	745
Pour risques et charges: dotations aux provisions		6002	4746
Sur actif circulant: dotations aux dépréciations		1 424	351
Sur immobilisations: dotations aux amortissements et dépréciations		28 152	37796
Dotations aux amortissements et provisions			
Charges sociales		4566	3965
Salaires et traitements		12923	12379
Charges de personnel	B-5		
Impôts, taxes et versements assimilés	B-4	9229	11 407
Autres achats et charges externes	B-3	24 827	28 436
CHARGES D'EXPLOITATION		110201	100110
Total I		119284	136179
Autres produits	52	2256	2733
Reprises sur provisions et amortissements et transferts de charges	B-2	27980	30364
Production immobilisée	D-1	861	1574
Total chiffre d'affaires	B-1	88 187	101508
Prestations de services		1961	1869
Loyers, indemnités des immeubles d'exploitation		86226	99639
PRODUITS D'EXPLOITATION	Partie C-IV		

I - Principes, règles et méthodes comptables

La présentation des comptes est basée sur les dispositions contenues dans le règlement ANC n° 2014-03 modifié relatif au plan comptable général tel qu'il est applicable aux exercices clos le 31 décembre 2021.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les montants figurant dans l'annexe des comptes annuels sont exprimés en milliers d'euros.

Les règles générales de comptabilité sont appliquées dans le respect du principe de prudence et en retenant les principes de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre, d'indépendance des exercices, et d'annualité des comptes.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan sont composées essentiellement des logiciels acquis ou créés à l'occasion de projets de développement du système d'information et de gestion (ERP).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

b) Immobilisations corporelles

1 - Valeur brute

La valeur des immeubles a fait l'objet d'une réévaluation en 2003 lors de l'option de la société pour le régime SIIC.

Toutes les dépenses, notamment les indemnités versées aux locataires dont l'éviction s'inscrit dans le cadre d'une restructuration lourde des immeubles, étant indissociables du coût global de l'opération, sont à ce titre, immobilisées.

SFL a également opté pour la comptabilisation des coûts d'emprunts dans le coût d'entrée des immobilisations, jusqu'à la date d'achèvement des travaux, au taux moyen de la dette (couvertures incluses) au dernier jour du mois.

En revanche, les frais d'acquisition ne sont pas incorporés au coût des immeubles.

2 - Amortissements et dépréciations

Les immeubles font l'objet d'une décomposition entre éléments justifiant de durées d'amortissement distinctes. Les composants ainsi déterminés sont amortis sur leur durée d'utilité, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques qu'ils génèrent.

La décomposition des immeubles a été faite par la méthode de la reconstitution du coût de l'actif à neuf, qui a permis de déterminer la valeur de reconstruction du composant à neuf, sa vétusté ainsi que sa durée de vie. À partir de ces données techniques, SFL a pu déterminer le poids relatif de chacun des composants et l'appliquer aux valeurs nettes comptables retenues au 1er janvier 2005, par la méthode de réallocation.

Les durées d'utilité des composants sont les suivantes, à l'exception des cas particuliers qui n'ont pas d'impact significatif sur le calcul de la dotation aux amortissements.

Bâti	100 à 125 ans
Clos et couvert	20 à 125 ans
Installations et aménagements	10 à 50 ans
Agencements et équipements	5 à 40 ans

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la base:

- de la durée d'utilité des composants de l'actif. Quand les éléments constitutifs de l'immobilisation ont des durées de vie différentes, chaque composant dont le coût est significatif par rapport au coût total de l'actif est amorti séparément sur sa propre durée d'utilité.
- du coût d'acquisition diminué de la valeur résiduelle.

La valeur résiduelle correspond à l'estimation actuelle du montant que l'entreprise obtiendrait si l'actif était déjà de l'âge et dans l'état de sa fin de durée d'utilité, déduction faite des coûts de cession. Un amortissement dérogatoire a été comptabilisé sur cette valeur résiduelle, conformément à l'instruction fiscale de 2005.

SFL procède à une évaluation semestrielle de ses actifs, afin de comparer les valeurs nettes comptables aux valeurs de marché des immeubles à la clôture. Cette évaluation est confiée à des experts immobiliers indépendants. En effet, la valeur d'utilité des immeubles ne peut être qu'au mieux égale à la valeur d'expertise.

Les éventuelles dépréciations sur les immeubles sont déterminées en comparant la valeur nette comptable et la valeur d'expertise nette des frais de vente «valeur hors droits».

Le montant de la dépréciation comptabilisée est alors calculé par rapport à la valeur d'expertise hors droits pour chaque immeuble en moins-value. Cette dépréciation est affectée prioritairement aux éléments non amortissables et ajustée chaque année en fonction des nouvelles expertises.

Méthodologie d'expertise

Les évaluations des immeubles composant le patrimoine de la société sont réalisées conformément aux normes professionnelles nationales de la Charte de l'expertise en évaluation immobilière, du rapport COB (AMF) de février 2000, ainsi qu'aux normes professionnelles européennes TEGoVA et aux principes de «The Royal Institution of Chartered Surveyors» (RICS).

SFL respecte un principe de rotation en conformité avec le code de déontologie des SIIC, selon lequel:

- «Quel que soit le nombre d'experts utilisés par la SIIC, les principes suivants doivent être observés:
- la désignation doit intervenir à l'issue d'un processus de sélection prenant notamment en compte l'indépendance, la qualification, la compétence en matière d'évaluation immobilière des classes d'actifs concernés ainsi que la localisation géographique des actifs soumis à évaluation;
- lorsqu'il est fait appel à une société d'expertise, la SIIC doit s'assurer, au terme de sept ans, de la rotation interne des équipes chargées de l'expertise dans la société d'expertise en question;
- l'expert ne peut réaliser plus de deux mandats de quatre ans pour le client en question sauf s'il s'agit d'une société sous réserve du respect de l'obligation de rotation des équipes ».

Une expertise du patrimoine immobilisé a ainsi été effectuée au 31 décembre 2021 par les experts indépendants CBRE et Cushman & Wakefield.

La méthode principale utilisée est celle des cash-flows actualisés qui consiste à actualiser les flux nets futurs projetés. Les hypo-. thèses de flux relatifs aux revenus prennent en compte les loyers actuels ainsi que leur révision sur la base des valeurs locatives de marché lors de l'échéance des baux, les paliers et franchises éventuels, les risques de vacance et l'évolution des indices du coût de la construction (ICC), des loyers des activités tertiaires (ILAT) et des loyers commerciaux (ILC). Ainsi, chaque immeuble a fait l'objet d'une analyse détaillée par affectation, selon la surface de chaque lot, et ce, bail par bail.

En fonction des situations locatives transmises par SFL, les experts ont mis en évidence les parts de loyers (sur-loyers ou sous-loyers) constatés par rapport aux valeurs locatives observées pour des biens comparables. Ces écarts ont été pris en compte en fonction de la durée des baux afin d'obtenir la valeur des biens compte tenu de leur état d'occupation et d'estimer au mieux les plus ou moins-values liées à la situation de l'immeuble.

Les locaux vacants ont été valorisés sur la base des loyers envisageables déductions faites du délai de commercialisation jugé nécessaire à leur relocation, de la remise en état des locaux et d'une franchise de loyer. En ce qui concerne les dépenses, les charges non récupérables en fonction de chaque bail et les dépenses d'investissement prévues pour tenir compte de l'usage optimal sont prises en compte. La valorisation des actifs intègre l'estimation des montants de travaux à réaliser (sur la base des budgets pour les actifs en développement), y compris les éventuelles participations aux travaux du preneur accordées par le bailleur.

Le revenu net de la dernière année est capitalisé afin de déterminer une valeur terminale correspondant à une valeur de revente de l'immeuble à la fin de la période considérée.

Par ailleurs, les experts procèdent à une dernière approche par comparaison avec les données du marché pouvant donner lieu à des ajustements pour être cohérent avec le marché. Toutefois, étant donné le caractère estimatif inhérent à ces évaluations sensibles aux variations des valeurs de marchés et aux taux d'actualisation, il est possible que le prix de cession de certains actifs immobiliers diffère de l'évaluation effectuée, même en cas de cession ayant lieu dans les mois suivant l'arrêté comptable.

c) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'achat. Lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture est inférieure à ce coût d'achat, une provision pour dépréciation est constatée.

Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire est déterminée par rapport à la valeur d'utilité de la participation et prend en particulier en compte les plus-values latentes sur les actifs détenus par les filiales, ces actifs immobiliers étant évalués à la clôture de chaque exercice par des experts indépendants selon la méthode décrite précédemment en paragraphe b) 2-.

Une provision pour risque complémentaire est constatée lorsque la société détentrice des titres est tenue de supporter les pertes au-delà du montant de sa participation.

La provision totale s'impute dans l'ordre suivant : titres, créances à long terme, compte courant, et provision pour risque à concurrence du complément.

d) Créances locataires clients

Les créances locataires sont valorisées à leur valeur nominale et font l'objet d'un examen systématique au cas par cas. En fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, une provision pour dépréciation évaluant le risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Il est appliqué un taux de dépréciation au montant hors taxes de la créance diminuée du dépôt de garantie :

- les baux d'habitation sont provisionnés à 100%;
- les baux de bureaux, commerciaux et professionnels, sont provisionnés à 50 % lorsque le locataire est présent, et à 100 % lorsque le locataire est sorti.

Les dépréciations ainsi déterminées sont ajustées afin de tenir compte des situations particulières.

e) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours boursier moyen du dernier mois de l'exercice est inférieur au prix de revient comptabilisé.

f) Frais d'émission d'emprunts et primes de remboursement

Les frais d'émission des emprunts obligataires, les commissions et frais liés aux crédits bancaires et les primes d'émission des emprunts obligataires sont comptabilisés à l'actif en charges à répartir et étalés linéairement sur la durée des emprunts auxquels ils se rattachent.

g) Instruments financiers

SFL utilise des instruments financiers tels que les Swaps pour la gestion du risque de taux d'intérêt.

Dans le cadre de cette politique, la société peut avoir recours à des swaps de taux d'intérêt et des caps ou des floors.

Les primes payées à la signature d'un contrat sont comptabilisées en instruments financiers à l'actif du bilan et étalées de manière actuarielle sur la durée du contrat.

Les charges ou produits d'intérêts sont comptabilisés en compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les différentiels d'intérêts attachés aux swaps sont constatés, prorata temporis, au compte de résultat en charges ou produits financiers, sur la durée de vie des instruments.

h) Produits et charges d'exploitation

Les produits d'exploitation sont principalement constitués des loyers et des refacturations de charges.

Les loyers et les charges sur immeubles sont refacturés aux locataires selon les conditions du bail lors de leur paiement.

Les paliers et franchises de loyers octroyés selon les conditions

Comptes annuels au 31 décembre 2021

de marché au moment de la conclusion du bail, sont constatés immédiatement en résultat et ne font pas l'objet d'étalement (méthode retenue par SFL).

Les transferts de charges représentent essentiellement les charges locatives facturées aux locataires d'une part (y compris la taxe foncière et la taxe sur les bureaux), et les dépenses intégrées au coût des travaux de restructuration d'autre part.

Les indemnités de résiliation sont perçues des locataires lorsque ces derniers résilient le bail avant son échéance contractuelle. Elles sont comptabilisées en produits lors de l'exercice de leur constatation.

Les droits d'entrée payés par les locataires sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les honoraires de commercialisation, de re-commercialisation et de renouvellement constituent des charges de l'exercice.

i) Impôts

Depuis le 1er janvier 2003, à la suite de l'exercice de l'option pour le régime fiscal des SIIC, SFL est soumise à une fiscalité spécifique:

- un secteur SIIC dont le résultat courant et les plus-values de cession sont exonérés d'impôt.
- un secteur taxable pour les activités n'étant pas éligibles à ce régime fiscal.

j) Éléments financiers

Les soultes reçues ou payées lors du remboursement anticipé d'un emprunt sont comptabilisées en autre produit ou charge financière.

Les transferts de charges financières correspondent aux reclassements des frais d'emprunts pour être amortis selon le mode linéaire sur leur durée de vie. Ils comprennent également les intérêts capitalisés entrant dans le coût des immobilisations liés à des opérations en cours de restructuration.

II - Faits caractéristiques de l'exercice

A - Principaux éléments

1) Opérations

Au 31 décembre 2021, les surfaces en développement sont constituées principalement des deux grands projets actuellement menés par la société, à savoir:

- les surfaces de commerces de l'immeuble Louvre Saint-Honoré, dont la livraison est prévue fin 2023 dans le cadre d'un BEFA (bail en l'état futur d'achèvement) portant sur plus de 20000 m². Le projet s'est poursuivi avec les travaux de curage et désamiantage, et le démarrage des travaux de l'entreprise générale;
- l'immeuble de bureaux Biome situé avenue Émile Zola (environ 24000 m²), en cours de restructuration, dont les travaux se sont poursuivis, pour une livraison en 2022.

Après sa complète réhabilitation, l'immeuble du 83 avenue Marceau (environ 9000 m²), a été livré au deuxième semestre 2021. Il est aujourd'hui totalement commercialisé.

Début 2021, SFL a finalisé le processus de cessions, initié en 2020 dans le cadre de sa politique de rotation du patrimoine, des actifs situés 112 avenue de Wagram et 9 avenue Percier. Ainsi, ces deux actifs ont été cédés en janvier et février 2021, aux prix nets vendeurs respectivement de 120,5 millions d'euros et 143,5 millions d'euros.

En 2021, SFL a commercialisé environ 25000 m² de surfaces, principalement de bureaux, notamment sur les actifs #cloud. paris, Édouard VII et Neuilly.

Il n'y a pas eu d'acquisition d'actif au cours de l'exercice.

2) Financements

Au cours de l'exercice 2021, la société a réalisé les opérations suivantes:

- Remboursement de l'emprunt obligataire émis en 2014 et arri-

- vant à échéance en novembre 2021, assorti d'un coupon de 1,875%, pour un montant en circulation de 250 millions d'euros.
- Émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à 6,5 ans, d'échéance 21 avril 2028, assorti d'un coupon de 0.50%
- Signature avec Banca Intesa San Paolo (Paris branch) d'une nouvelle ligne de crédit revolving, pour un montant global de 100 millions d'euros sur 5 ans.

Ces opérations permettent de refinancer les besoins généraux de SFL, tout en allongeant la maturité moyenne de son endettement dans le cadre de la gestion active de son bilan.

3) Impacts de la crise sanitaire liée à la Covid-19

Au cours de l'exercice, SFL a maintenu les mesures mises en place en 2020 permettant de limiter au maximum les impacts du Covid-19 sur son activité et ses résultats.

Le taux de recouvrement a été très satisfaisant en 2021, les impayés ayant fait l'objet d'une revue au cas par cas pour être provisionnés le cas échéant. SFL n'a accordé que très peu de nouvelles mesures d'accompagnement au cours de l'exercice.

L'activité de commercialisation des immeubles, ralentie depuis le début de la crise sanitaire, a redémarré, notamment au deuxième semestre, permettant à SFL de conclure des transactions significatives.

La crise sanitaire a eu peu d'impact sur la valorisation des actifs au 31 décembre 2021. Les actifs de bureaux en particulier ont montré une certaine résilience face à la pandémie. En revanche pour les commerces, les experts immobiliers ont ajusté leurs hypothèses, dans un contexte de défiance des investisseurs et d'interrogations sur les capacités contributives des enseignes.

4) Opération sur le capital de SFL et évolution du partenariat avec Predica

Le 3 juin 2021, Colonial, actionnaire majoritaire de SFL, a annoncé un projet d'opération composé de deux volets, à savoir:

- d'une part, une offre publique mixte simplifiée portant sur les titres de SFL non encore détenus par Colonial et Predica, offre dont le projet a été déposé à l'AMF le 16 juin 2021 et décidée conforme par celle-ci le 20 juillet 2021. À l'issue de l'offre, qui a été ouverte pendant une période allant du 22 juillet 2021 au 25 août 2021 inclus, Colonial détenait 98,3% du capital de SFL;
- et d'autre part, l'évolution du partenariat existant entre SFL et Predica consolidant leur relation de long terme. Ce volet a consisté en un rachat par SFL suivi d'annulation d'une partie des titres SFL détenus par Predica (7,86 % du capital de SFL), et un swap de participations conduisant à l'acquisition par SFL des parts détenues par Predica dans les sociétés propriétaires des immeubles Washington Plaza, 106 Haussmann, Galerie des Champs-Élysées et 90 Champs-Élysées, en contrepartie des 49 % de participations dans les sociétés détenant les immeubles #cloud.paris, Cézanne Saint-Honoré, 92 Champs-Élysées et 103 Grenelle. Avant cette opération, les immeubles #cloud.paris et 92 Champs-Élysées ont été apportés par SFL à ses filiales.

Le solde des actions SFL détenues par Predica (5 % du capital de SFL) a été échangé contre des actions Colonial. La réalisation de ces opérations est intervenue le 4 août 2021.

B - Événement post-clôture

Néant.

III - Effets des changements liés au climat

Le changement climatique entraîne de profondes mutations dans le domaine de l'économie, d'où la nécessité d'être de plus en plus attentif à leurs impacts sur la performance financière et extra-financière des entreprises. Les enjeux majeurs associés à ces changements ont conduit à des objectifs très ambitieux impliquant des transformations radicales, notamment dans le cadre du pacte vert européen, du pacte de Glasgow (COP26), ou encore de l'accord de Paris (COP21).

L'objectif de cette note est de présenter les incidences de ces changements sur l'activité et la performance, ainsi que les principaux effets sur les comptes de la société.

1) Effets des changements liés au climat sur la situation financière de la société

Le secteur du bâtiment représente près du quart des émissions nationales de gaz à effet de serre en France. De ce fait, la société a mis en place une stratégie pour assurer le suivi des risques et impacts des changements climatiques ainsi que des mesures pour y faire face.

Les principaux effets sur les comptes en lien avec les mutations météorologiques ont été appréhendés. Ces impacts ne sauraient être chiffrés avec une parfaite exactitude, ces derniers étant difficiles à dissocier des autres facteurs ayant influé sur les évolutions de la période. Ceci étant, les répercussions majeures sur les données financières sont les suivantes :

- Un impact positif sur la valorisation des actifs; les immeubles de la société étant reconnus comme étant écologiquement vertueux (comme l'attestent les certifications dont ils font l'objet), les experts ont estimé à environ 18 %, la prime locative moyenne des bureaux prise en compte dans les évaluations de ces actifs, via les VLM (Valeurs Locatives de Marché) retenues et les faux de sortie.
- Une hausse des dépenses d'investissement et des coûts d'exploitation des immeubles dans le but d'anticiper les évolutions des réglementations sectorielles et de fidéliser davantage les clients. Il s'agit par exemple de l'installation de la technologie

- LED dans le système d'éclairage, du choix et de la mise en place de systèmes de chauffage plus efficients, de la digitalisation du suivi technique des bâtiments pour fiabiliser la mesure des consommations énergétiques.
- Des dépenses diverses, comme les coûts des certifications environnementales (principalement les certifications BREAM: Building Research Establishment Assessment Method, GRESB: Global Real Estate Sustainability Benchmark, et EPRA: European Public Real Estate Association), les coûts liés à la publication des données ESG (collecte des informations, élaboration des rapports, coûts des autres ressources internes et externes mobilisées), des éléments de rémunération variable servis à certains salariés et/ou membres du comité de direction pour rétribuer l'atteinte des objectifs ESG.

2) Autres effets potentiels sur les comptes sociaux de SFL

Les autres impacts potentiels des changements climatiques, n'ayant pas eu d'incidence sur les comptes sociaux concernent notamment:

- Les risques liés aux instruments financiers: à la date d'arrêté des comptes, la société ne possédait pas d'instrument de financements indexés sur des indicateurs de performance RSE, dont les taux d'intérêts varieraient en fonction des critères ESG. La prise en compte des effets du climat a été sans impact sur la structure de financement de SFL. Il convient de préciser que la société a entamé en 2022 le processus de conversion de ses emprunts obligataires en « green bonds ».
- Les taxes liées à la réglementation environnementale: les différents investissements réalisés par la société lui ont permis d'être en ligne avec les règlements en vigueur se rapportant au climat. En conséquence, la société n'a reçu aucune pénalité pour non-respect de la réglementation. La société a par ailleurs mis en place un système de veille afin d'anticiper les évolutions des dispositions légales en la matière, et d'entreprendre en amont les actions de conformité nécessaires. À ce titre, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2021.

IV - Notes sur les états financiers

A - Notes sur le bilan

A - 1) Actif immobilisé

A -1.1) Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2021
Concessions et droits similaires	7380	_	_	1 671	9051
Autres immobilisations incorporelles	_	_	_	_	_
Immobilisations incorporelles en cours	1 349	644	_	-827	1 166
Total	8729	644	_	844	10217

Le poste « concessions et droits similaires » est constitué des logiciels acquis ou créés.

La variation des amortissements se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Concessions et droits similaires	6722	495	-	7217
Immobilisations incorporelles en cours	786	_	-	786
Total	7508	495	-	8003

A - 1.2) Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/2021
Terrains	710 136	_	216378	67 996	561 754
Constructions	439 063	_	196853	37 018	279228
Agencements, aménagements des constructions	457 440	-	192537	31 838	296741
Mobiliers, matériels	5318	_	_	351	5 6 6 9
Immobilisations corporelles en cours	372815	122311	2434	- 138047	354645
Avances et acomptes	26832	_	26832	-	_
Total	2011604	122311	635034	-844	1498037

Les diminutions de l'exercice concernent d'une part les cessions des deux actifs situés 112 avenue de Wagram et 9 avenue Percier, et d'autre part les transferts d'immeubles aux sociétés SAS Cloud et SAS 92 Champs-Élysées, dans le cadre de l'évolution du partenariat existant entre SFL et Predica.

Les acquisitions d'immobilisations transitent pour la plupart par les postes « d'immobilisations en cours », puis sont reclassées selon leurs composants dans les immobilisations lors de la réception. Le reclassement de 138047 milliers d'euros en immobilisations corporelles concerne principalement l'immeuble 83 Marceau.

Suite à l'achèvement de sa réhabilitation, l'immeuble 83 Marceau a été livré le 18 novembre 2021.

La variation des amortissements se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises	Reclassements	31/12/2021
Constructions	69 102	5905	26486	-	48521
Agencements, aménagements des constructions	238625	18705	68523	-	188807
Mobilier, matériel	3682	403	-	-	4085
Total	311 409	25013	95009	-	241 413

Les dépréciations portent sur les immeubles suivants:

Total	1865	902	_	2767
Immeuble Le Vaisseau	1 865	902	-	2767
(en milliers d'euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021

Les dépréciations des immeubles sont ajustées pour tenir compte de l'évolution des valeurs hors droits retenues par les experts.

Le tableau ci-dessous présente par classe d'actifs le détail des paramètres utilisés dans la valorisation des immeubles hors droits.

Secteur géographique	Valeur hors droits 31/12/2021 (en millions d'euros, 100%)	Paramètres	Fourchette ⁽¹⁾	Moyenne pondérée ⁽¹⁾
Paris QCA	2462	VLM ⁽²⁾	630 - 940 €	805 €
		Taux de fin de cash-flow	2,60 - 3,11 %	2,94 %
		Taux d'actualisation	3,70 - 4,10 %	3,84 %
Autre Paris	548	VLM ⁽²⁾	548 -612 €	585 €
		Taux de fin de cash-flow	3,00 - 3,25 %	3,14 %
		Taux d'actualisation	5,00 - 5,50 %	5,21 %
Croissant Ouest	116	VLM ⁽²⁾	310 -535 €	479 €
		Taux de fin de cash-flow	3,41 - 5,00 %	3,80%
		Taux d'actualisation	4,35 - 6,10 %	4,78 %
Total	3127			

A - 1.3) Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Participations	393955	1 882 142	768 860	1507237
Créances rattachées à des participations	35 520	25 969	35 520	25 9 6 9
Dépôts et cautionnements versés	422	_	1	421
Total	429897	1908112	804381	1533627

La variation des dépréciations se présente comme suit :

Total	2450	_	_	2450
Titres de participation	2450	_	-	2450
(en milliers d'euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021

La provision pour dépréciation de 2 450 milliers d'euros concerne les titres de participation de la SAS MAUD détenue à 100 %.

⁽¹⁾ Pour les bureaux.(2) VLM: valeurs locatives de marché.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats	Quote- part du capital détenu (en %)		comptable s détenus Nette	Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice	Observations
A - Renseignen	nents cor	ncernant les pa	rticipation	s dont la v	aleur brut	te excède 1 %	du capital de	la société			
1. Filiales (50 %	au moins	s du capital dét	enu par la	société)							
SCI PAUL CÉZANNE	56934	110 170	51 %	148842	148842	-	-	12341	6088	-	-
SCI 103 GRENELLE	0	167905	51 %	81 861	81 861	-	-	7867	4077	-	-
SCI WASHINGTON	94872	19 134	100%	330533	330533	163 460	-	22014	12 152	-	-
SAS MAUD	1480	-2564	100%	2450	0	2501	-	3864	101	-	-
SAS 92 CHAMPS- ÉLY- SÉES	101 971	304426	51 %	206929	206929	-	-	3478	655	-	-
SAS CLOUD	178 195	534629	51 %	362609	362609	-	-	8997	1966	-	-
SAS PARHOLDING	15 000	15972	100%	373713	373713	187 461	-	-	7 460	4242	-
2. Participation	s (10 à 50)% du capital d	étenu par l	la société)							
B - Renseignen	nents glo	baux concerna	nt les autro	es particip	oations no	n reprises da	ns le paragra	phe A			
Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)	-	-	-	300	300	188675	-	-	9243	1779	-
Participations (moins de 50 % du capital détenu par la société)	-	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-

À l'issue du swap de titres de participations avec Predica, SFL a acquis la totalité des parts et des créances détenues par Predica dans les sociétés Washington Plaza et SAS Parholding, et lui a cédé, en contrepartie, 49 % des parts détenues par SFL dans les sociétés SAS Cloud, SAS 92 Champs-Élysées, SCI Paul Cézanne, et SCI 103 Grenelle (cf. note II.4 - Faits caractéristiques).

A -2) Créances

L'échéance des créances se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant brut	Dont produits à recevoir	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes versés sur commande	59		59	_	_
Créances clients et comptes rattachés	5659	717	5 659	_	_
Autres					
. Personnel et comptes rattachés	6		6	_	-
. État, impôts et taxes	16 168		16168	_	_
. Groupe et associés	542098	530	542098	_	_
. Débiteurs divers	2757		2757	_	-
Charges constatées d'avance	171		171	_	_

Le poste « Groupe et associés » correspond essentiellement aux financements en comptes courants et aux remontées de bénéfices des filiales.

Dépréciation des créances (en milliers d'euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Créances locataires	463	340	49	754
Compte-courant SAS MAUD	_	1 084	_	1084
Total	463	1 424	49	1838

A -3) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées uniquement d'actions propres.

La valeur d'inventaire au 31 décembre 2021 de l'ensemble des actions propres détenues par SFL est de 6942 milliers d'euros.

La variation des actions propres se présente comme suit :

Variation des actions propres	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Nombre d'actions propres	175818	11 648	73 303	114 163
Prix moyen en euros	61,32 €	69,74 €	63,45 €	60,81 €
Total	10780	812	4651	6942

Les actions propres affectées à un plan d'attribution d'actions gratuites concernent les sociétés du groupe SFL, et elles sont maintenues à leur valeur brute.

Total	114 163	6942	-	6942		
Sous-Total	47659	2197	_	2197		
Actions propres: contrats de liquidité	2368	187	_	187	187	_
Actions propres: opération de croissance	23 283	705	-	705	1 835	1 130
Actions propres en vue d'acquisitions futures	22008	1305	_	1305	1734	429
Actions propres disponibles						
Sous-Total	66504	4745	_	4745		
Plan d'attribution gratuite en 2020	34008	2652	Na	2652		
Plan d'attribution gratuite en 2019	32496	2093	Na	2093		
Actions affectées à des plans						
(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs de marché	+ ou - value brute

Plans d'attribution d'actions gratuites

Les principales caractéristiques de ces plans sont:

- Condition de présence du salarié ou du mandataire à la date d'acquisition.
- Objectif de performance : le nombre d'actions acquises dépend du classement de la Société Foncière Lyonnaise au sein d'un panel de six sociétés foncières cotées, en fonction de l'évolution de leur actif net réévalué (ANR) sur une base consolidée par action.
- Les actions pourront être acquises à l'expiration d'une période de 15 jours ouvrés à compter de la publication, par la dernière des Sociétés de Référence à y procéder, du communiqué de presse annonçant les résultats du troisième exercice clos à compter de la date d'attribution des actions.
- Période de conservation: les bénéficiaires ne pourront transférer par quelque moyen que ce soit, leurs actions avant l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date de leur acquisition définitive.

Le pourcentage d'espérance est réajusté pour tenir compte du classement le plus probable à l'issue de la période d'acquisition.

Au 31 décembre 2021, les pourcentages retenus sont de 200 % pour le plan 2019 (hypothèse de classement en rang 1) et de 100 % pour les plans 2020 et 2021 (hypothèse de classement en rang 3).

Pour les salariés de la société SFL, les plans d'attribution d'actions gratuites se détaillent comme suit :

Dátail des plans d'attribution d'actions gratuites		Plan n° 5			
Détail des plans d'attribution d'actions gratuites		FIAITII 3			
Date d'Assemblée	20/04/2018	20/04/2018	20/04/2018		
Date d'attribution du Conseil d'administration	15/02/2019	06/02/2020	11/02/2021		
Acquisition après clôture du:	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023		
% d'espérance initial	100,00%	100,00%	100,00%		
Nombre espéré initial	31 636	33 164	31 948		
Valeur unitaire de l'action distribuée	64,40 €	78,00€	78,20 €		
Valeur unitaire de l'action SFL à la date de clôture	78,20 €	78,20 €	78,20 €		

(en nombre)	Plan n° 5		
Nombre espéré à l'ouverture	31 296	33 036	_
Nombre espéré au cours de l'exercice	31 240	_	31 948
Refus d'attribution / départs au cours de l'exercice	-56	-284	-284
% d'espérance retenu à la clôture	200,00%	100,00%	100,00%
Nombre espéré à la clôture	62480	32752	31664

A -4) Disponibilités

Total	22883	2298
Disponibilités	22883	2298
(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020

A - 5) Charges à répartir sur plusieurs exercices

(en milliers d'euros)	Durée	Montant brut	Amortissement antérieur	Amortissement de l'exercice	Amortissement cumulé	Montant net
Emprunt obligataire 2014	7 ans	2465	2304	161	2465	_
Emprunt obligataire 2015	7 ans	2407	2034	199	2233	174
Emprunt obligataire 2018	7 ans	1946	718	278	996	950
Emprunt obligataire 2020	7 ans	2277	190	325	515	1762
Emprunt obligataire 2021	6,5 ans	2275	_	58	58	2217
Emprunt CA 2017	6 ans	320	189	53	242	78
Emprunt CA 2017 avenant 1	5,5 ans	230	127	42	169	61
Emprunt Banque Postale 2017	7 ans	263	131	38	169	94
Emprunt BECM 2018	5 ans	525	254	105	359	166
Emprunt SG 2018	5 ans	450	145	63	208	242
Emprunt BNPP 2019	5 ans	1 478	443	296	739	739
Emprunt BNPP 2020	7 ans	620	72	124	196	424
Emprunt Intesa Sanpaolo 2021	5 ans	392	_	_	_	392
Total		15648	6607	1742	8349	7299

Les commissions sont étalées selon le mode linéaire sur la durée de l'emprunt, et ajustées en cas de remboursements anticipés partiels.

A -6) Primes de remboursement

(en milliers d'euros)	Durée	Montant brut	Dotations de l'exercice	Dotations cumulées	Montant net
Emprunt obligataire 2014	7 ans	615	40	615	_
Emprunt obligataire 2015	7 ans	735	61	682	53
Emprunt obligataire 2018	7 ans	4005	572	2050	1955
Emprunt obligataire 2020	7 ans	2 105	301	476	1629
Emprunt obligataire 2021	6,5 ans	3870	99	99	3771
Total		11 330	1073	3922	7408

Les primes de remboursement sont amorties selon un mode linéaire sur la durée de l'emprunt, et ajustées en cas de remboursements anticipés partiels.

A - 7) Capitaux propres

A - 7.1) Variation des capitaux propres

A. Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	752891
B. Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	-
C. Affectation du résultat suite à l'assemblée d'approbation des comptes	
Dividendes distribués selon la décision de l'assemblée générale mixte 15 avril 2021	-97476
C. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	752891
D. Variations en cours d'exercice:	
1. Variation du capital	-7329
2. Variations des primes, réserves, report à nouveau	-444397
3. Variations des «provisions» relevant des capitaux propres	-
4. Contreparties des réévaluations	-
5. Variations des provisions réglementées et subventions d'investissement	-944
6. Autres variations	-
7. Résultat de l'exercice	1 093 151
E. Capitaux propres à la clôture de l'exercice N avant AGO	1393372
F. Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice (E-C)	640481
G. Dont: variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	-2514
H. Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opération de structure	642995

Au 31 décembre 2021, le capital social est composé de 42 864 715 actions d'un nominal de 2 €, auxquelles sont attachés 42 752 920 droits de vote.

L'évolution du partenariat entre SFL et Predica a conduit à un achat suivi d'une annulation de 3664259 actions, qui a engendré une réduction de 7329 milliers d'euros de capital et de 346922 milliers de primes (cf. note II.4 - Faits caractéristiques).

La Société Foncière Lyonnaise est détenue à hauteur de 98,33 % de son capital par la société de droit espagnol Inmobiliaria Colonial SA au 31 décembre 2021.

Le poste « provisions réglementées » correspond uniquement aux dotations et reprises aux amortissements dérogatoires calculées sur les valeurs résiduelles de certains immeubles.

Total	24453	1570	2514	23509
Amortissements dérogatoires	24 453	1570	2514	23509
(en milliers d'euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021

A -7.2) Distribution

(en milliers d'euros)	2021		2020	
	Versé	Par action	Versé	Par action
Distribution sur l'année N	97 476	2,10 €	122828	2,65 €
Total	97476	2,10 €	122828	2,65 €

A -7.3) Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Provisions pour risques immeubles et locataires	276	_	276	-
Provisions relatives au personnel	6535	6002	4540	7 9 9 7
Total	6811	6002	4816	7997

La détermination du montant des provisions pour risques et charges nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses émises par la Direction, sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, ainsi que l'exercice de son jugement.

Les provisions relatives au personnel comprennent l'étalement du coût d'attribution des actions gratuites sur trois ans à compter de la date d'attribution du plan. La livraison du plan 2018 a conduit à une reprise de provision pour un montant de 4540 milliers d'euros (hors contribution patronale spécifique).

A -8) Dettes

L'échéancier des dettes se présente comme suit :

Dettes inscales Dettes sur immobilisations	28021	23066	28 02 1	-	_
Dettes sociales Dettes fiscales	11 976 195	<i>11 471</i>	11976	_	_
Dettes fournisseurs	5364	4994	5364 11.976	_	-
Avances et acomptes reçus sur locations	16 656	-	16656	_	-
. Groupe et associés	794	-	794	_	-
. Titres de créances négociables (NEU CP)	117 000	-	117 000	_	-
. Dépôts de garantie des locataires	11 730	_	2463	1984	7283
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses:	7	7	7	-	-
Emprunts obligataires	1799688	10088	299688	500000	1000000
(en milliers d'euros)	Montant brut	Dont charges à payer	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans

Les avances et acomptes reçus sur locations correspondent aux encaissements de loyers et charges à terme à échoir du 1e trimestre 2022.

Le poste « Dettes sur immobilisations » correspond principalement aux factures de travaux de restructuration des immeubles Louvre Saint-Honoré, Biome et 83 avenue Marceau.

Les dettes sociales incluent la participation, l'intéressement, et les provisions pour salaires variables.

Variation des emprunts obligataires et bancaires (en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Variation 2021-2020
Emprunt obligataire 2014	-	250 162	-250162
Emprunt obligataire 2015	290421	290421	-
Emprunt obligataire 2018	504459	504 459	
Emprunt obligataire 2020	504315	504315	
Emprunt obligataire 2021	500493	_	500493
Découverts bancaires	7	4362	-4355
Titres de créances négociables (NEU CP)	117 000	165 000	-48000
Total	1916695	1718719	197976

B - Notes sur le résultat

B - 1) Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2021	2020
Revenus locatifs	84612	97 794
Revenus des mandats de gestion externe	1 614	1 845
Sous-total	86226	99639
Mise à disposition du personnel	1 801	1726
Autres prestations de service	160	143
Sous-total	1961	1869
Total	88 187	101 508

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 88,2 millions d'euros contre 101,5 millions d'euros au titre de 2020, soit une diminution de 13,3 millions d'euros (-13,1%). La baisse significative s'explique principalement d'une part, par les cessions des immeubles situés 112 avenue de Wagram et 9 avenue Percier, et d'autre part par le transfert des deux immeubles aux filiales SAS Cloud et SAS 92 Champs-Élysées.

B -2) Détail des reprises sur provisions et transferts de charges

(en milliers d'euros)	2021	2020
Reprises provision créances douteuses	49	418
Reprises provision risques et charges	4540	3349
Sous-total	4589	3767
Charges et taxes refacturées aux locataires	15 005	18258
Autres transferts de charges	8386	8339
Sous-total	23391	26597
Total	27980	30364

B - 3) Détail des autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)	2021	2020
Charges refacturées	9423	10613
Autres services et charges	15404	17 823
Total	24827	28436

B - 4) Détail des impôts et taxes

(en milliers d'euros)	2021	2020
Taxes refacturées	5894	7 582
Autres impôts et charges	3335	3825
Total	9229	11 407

B - 5) Ventilation des charges du personnel

Total	17350	139	17489	16344
Sous-total	4495	71	4566	3965
Autres charges de personnel	564	8	572	540
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	3931	63	3994	3 4 2 5
Charges sociales				
Sous-total	12855	68	12923	12379
Rémunérations	12855	68	12923	12379
Salaires et traitements				
(en milliers d'euros)	Personnel administratif	Personnel d'immeubles	Total 2021	Total 2020

La rémunération allouée aux membres des organes de direction (rémunérations de base, variable, avantages en nature, droits, épargne salariale, indemnités de rupture, etc.) s'élève à 3321 milliers d'euros en 2021.

La rémunération allouée aux membres des organes d'administration (jetons de présence) s'élève à 800 milliers d'euros en 2021.

B -6) Effectif moyen

Total	60	62
Cadres	51	53
Agents de maîtrise	7	6
Employés	-	1
Concierges Employés	2	2
(en nombre)	2021	2020

B - 7) Détail du résultat financier

Charges financières	29360	38044
Sous-total Sous-total	28287	34671
Autres charges financières (c)	_	5924
Charges sur instruments financiers	-	274
Commissions bancaires liées aux emprunts	3784	3671
Intérêts des titres de créances négociables à court terme (NEU CP)	-793	-775
Intérêts des comptes bancaires	102	13
Intérêts des comptes courants créditeurs des filiales	69	151
Intérêts des emprunts bancaires et obligataires	25 125	25 413
Sous-total Sous-total	1073	3373
Dépréciation des titres de participations	-	2450
Provision prime de remboursement des obligations	1073	923
Produits financiers	41 483	47961
Sous-total	6058	5477
Charges financières activées (b)	6058	5477
Sous-total	3434	528
Autres produits financiers (a)	2529	12
Intérêts reçus des comptes courants débiteurs des filiales	905	516
Sous-total	31991	41 956
Revenus de la SCI 103 Grenelle	2079	1 067
Revenus de la SCI Washington	12 152	11 068
Revenus de la SNC Condorcet Holding	8634	8372
Revenus de la SCI Paul Cézanne	3 105	15014
Dividendes de la SA Segpim	1779	679
Dividendes de la SAS Parholding	4242	5756
(en milliers d'euros)	2021	2020

⁽a) Le débouclage des deux swaps en 2021 a généré un gain de 2521 milliers d'euros.

B -8) Détail du résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2021	2020
Plus-values de cession sur actifs (a)	144681	_
Résultat sur opérations d'échanges et cessions d'actifs corporels et financiers (b)	917 459	_
Valeur des titres transférés aux bénéficiaires de plans d'actions gratuites au cours de l'exercice	-3837	- 1 817
Plus et moins-values sur rachats d'actions	6	- 11
Reprises nettes de dotations aux amortissements et aux provisions réglementées	944	- 1 777
Autres produits et charges exceptionnels	-397	106
Dotations nettes de reprises de provisions locataires sortis	276	_
Total	1059132	-3499

⁽a) La plus-value nette de 144681 en milliers d'euros correspond aux cessions des immeubles situés 112 avenue de Wagram et 9 avenue Percier.

⁽b) Les charges financières activées correspondent aux intérêts capitalisés au titre de la restructuration des immeubles Louvre Saint-Honoré, Biome, et 83 Marceau.

⁽c) es autres charges financières de l'exercice précédent correspondent principalement aux soultes versées lors du remboursement anticipé des emprunts obligataires.

⁽b) Le 4 août 2021, une opération de l'évolution du partenariat entre SFL et Predica a généré un résultat net de 917459 milliers d'euros, comme suit:

^{1.} Le rachat par SFL suivi d'annulation de 7,86 % de ses titres.

^{2.} Le swap de participations a conduit à l'acquisition par SFL des parts détenues par Predica dans les sociétés propriétaires des immeubles Washington Plaza, 106 Haussmann, Galerie des Champs-Élysées et 90 Champs-Élysées, en contrepartie des 49% des titres de participations dans les sociétés Cloud, Paul Cézanne, 92 Champs-Élysées et 103 Grenelle.

B - 9) Détail des impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	2021	2020
Impôts sur les sociétés	-49	-361
Total	-49	-361

C - Informations sur les parties liées

Les éventuelles transactions avec les parties liées (sauf filiales) ne sont pas d'importance significative, ou ne sont pas relatives à des transactions qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

Il n'y a pas eu d'engagement hors bilan avec ces entreprises liées.

D - Engagements hors bilan

Cautions et autres

(en milliers d'euros)	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés				
Cautions immobilières Locaparis	110	110	-	-
Engagements reçus				
Cautions locataires	67 875	3217	60916	3742
Cautions fournisseurs	42 248	34361	7887	
Lignes de crédit confirmées non utilisées				
Emprunt BECM	150000	-	150 000	-
Emprunt CADIF	175 000	-	175 000	-
Emprunt SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	100000	_	100 000	_
Emprunt BNP-PARIBAS 2019	390000	-	390000	-
Emprunt BANQUE POSTALE	75 0 0 0	-	75 000	-
Emprunt INTESA SANPAOLO	100000	-	100000	-
Emprunt BNP-PARIBAS 2020	150000	-	150 000	-

Détail du portefeuille de couvertures

Au 31 décembre 2021, le portefeuille de la société comprend les éléments suivants :

- Un collar, contrepartie Société Générale vendeur du collar à prime nulle. Il a été réalisé en valeur du 4 septembre 2019 et restructuré en mai 2021, pour un nominal de 100 000 milliers d'euros et une durée de 7 ans, à -0,11 % pour le cap et -0,60 % pour le floor.
- Un collar, contrepartie CIC vendeur du collar à prime nulle. Il a été réalisé en valeur du 16 novembre 2022 pour un nominal de 100000 milliers d'euros et une durée de 5 ans, à -0,25% pour le cap et -0,52% pour le floor.

(en milliers d'euros)	Nominal	Maturité	31/12/2021	31/12/2020
Swap CIC -0,375%	100000	(1)	-	- 457
Swap CA-CIB - 0,4525 %	100000	(1)	-	76
Collar Société Générale - 0,11 %/- 0,60 %	100000	sept26	1 671	46
Collar CIC - 0,25 %/- 0,52 %	100000	nov27	2453	165
Total			4124	- 170

(1) Clôture anticipée en 2021.

Obligations contractuelles de restructuration et de rénovation

Au décembre 2021, les engagements sur travaux s'élèvent à 78224 milliers d'euros (contre 112218 milliers d'euros en 31 décembre 2020), dont 72 455 milliers d'euros concentrés sur les immeubles Louvre Saint-Honoré, et Biome.

Avantages au personnel

SFL n'a pas opté pour la méthode préférentielle relative aux engagements de retraite et avantages similaires.

Le montant correspondant à ces engagements non provisionnés au 31 décembre 2021 s'élève à 1177 milliers d'euros.

Le coût de la prestation est calculé sur la base des services rendus à la date de l'évaluation dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Les paramètres de calcul sont déterminés sur des bases historiques. Les avantages au personnel font l'objet d'une évaluation actuarielle annuelle, sur la base d'un taux d'actualisation de 0,78% et d'un taux de revalorisation de 2,50%.

Les différents régimes applicables sont détaillés ci-dessous :

- Régime d'indemnités de fin de carrière: ce régime consiste en le versement d'un capital au salarié lorsque celui-ci part en retraite, les indemnités de ce régime sont définies par un accord d'entreprise.
- Régime de mutuelle: ce régime consiste à verser à un groupe fermé de retraités de SFL une prestation sous la forme des deux tiers des cotisations appelées par l'organisme gestionnaire du remboursement des frais médicaux.
- Gratification d'ancienneté.

Les accords conventionnels prévoient le versement d'un mois de salaire:

- aux salariés relevant de la convention collective de l'immobilier dont les services, accomplis dans un nombre illimité d'entreprises sont retenus pour justifier des 20, 30, 35 et 40 années requises pour l'obtention de la médaille du travail;
- salariés relevant de la convention collective des gardiens, concierges et employés d'immeubles atteignant 25 ans de

Aucun autre avantage post-emploi n'est accordé au personnel, en particulier aucun régime à prestations définies. En conséquence, SFL n'ayant pas d'engagement de ce type, elle n'y présente aucune sensibilité.

E - Consolidation

Les comptes de la Société Foncière Lyonnaise sont consolidés par la société Inmobiliaria Colonial SA, société de droit espagnol cotée à la Bourse de Madrid (code ISIN: ES0139140018).